Conseil d'administration d'Animath

29 avril 2026

En ligne et en présentiel

Membres présents dans la salle (7) : Pierre-Antoine GUIHÉNEUF (SMF), Rémi LESBAT, Fabrice ROUILLIER, Elodie BERNARD, Martin ANDLER, Mathilde HERBLOT, Béatrice DE TILIERE

Membres présents par visio-conférence (14) : Tatiana BELIAEVA, Aline CAHUZAC, Julien CASSAIGNE, Perrine CHADEYRAS, Brigitte BOURGASSER (CIJM), Marie-José PESTEL (CIJM), Edwige CYFFERS, Christian DUHAMEL, Laurence DUJOURDY, François FINKBEINER, Benoit LOISEL, Anaïs MEUNIER, Vlady RAVELOMANANA, Cyril DEMARCHE (Science Ouverte)

Lettre

Remise en contexte :

Animath a reçu une pétition à laquelle nous devions répondre rapidement. Nous avons préféré produire un texte et l'avons soumise au vote des membres du CA d'Animath :

Animath reçoit régulièrement des invitations à porter des messages politiques forts concernant le conflit Israélo-Palestinien, le fonctionnement et le financement de l'IMO (International Mathematical Olympiad). En cette année ou nous organisons EGMO (Olympiades européennes Féminines de Mathématiques), ces invitations soulèvent plusieurs points importants.

Animath est une association dont le but est de promouvoir les mathématiques auprès des jeunes, très majoritairement mineurs. La plupart de ses animateurs sont des jeunes adultes, eux-mêmes anciens participants.

Animath a été créée par la SMF, l'APMEP, et d'autres associations, avec le soutien de l'Éducation Nationale. Ses statuts marquent l'ambition de promouvoir le plaisir de faire des mathématiques dans le cadre périscolaire, et, en particulier, sélectionner et encadrer l'équipe de France Olympique.

L'association se place dans le sillage de la communauté mathématique en refusant de collaborer avec quelque organisation que ce soit qui encouragerait de quelque façon que ce soit quelque conflit que ce soit. Notre démarche est de nous rendre utiles, dès que cela est rendu possible en France mais aussi dans des parties du monde parfois sous tension, pour promouvoir les mathématiques auprès des jeunes.

On peut ainsi citer des actions que nous menons maintenant, ou dans un passé récent dans plusieurs pays d'Afrique (Bénin, Burundei, Cameroun, Congo, Djibouti...), mais également ... en Palestine ou nous avons pu aider à lancer des clubs de maths. Toute aide (bénévolat, finances, relations diplomatiques) nous serait d'ailleurs précieuse pour supporter cet effort.

Notre participation à l'IMO est régie par des contraintes élémentaires et guidée ensuite par le simple bon sens :

• Les élèves de la délégation française sont le plus souvent mineurs ou à peine plus, comme le sont tous les autres participantes et participants. Notre rôle est de permettre à nos élèves, comme à ceux des autres délégations, de vivre l'expérience olympique à l'abri de toute pression politique ou de toute autre nature.

• Animath est un opérateur représentant la France à l'IMO, les positions de l'État français en général et de l'Éducation nationale en particulier fixent un cadre. Il n'est bien sûr pas question de servir de porte-voix inconditionnel, mais par contre s'ériger hors du cadre fixé se traduirait immédiatement par l'arrêt des activités de l'association. C'est un choix que nous devons discuter collectivement.

En outre, il n'y a actuellement aucun Français dans les instances de l'IMO ou de sa fondation.

Un autre sujet sensible revient inlassablement, celui du financement des activités périscolaires. En France, ces activités font appel à des fonds privés pour maintenir un maximum de gratuité et donc un maximum d'accessibilité pour toutes et tous. Le débat dépasse d'ailleurs le cadre associatif puisque nos instances d'enseignement et de recherche, y compris les plus en vue, sont concernées. C'est un vaste sujet sur lequel le débat devrait probablement être national avant d'exprimer des avis plus généraux.

Sur 30 voix, 23 se sont exprimées, soit une participation de 77 % :

- 15 voix pour (65 % des votants) ;

- 6 voix contre (26 % des votants) ;

- 2 abstentions (9 % des votants, 7 % des inscrits).

L'association ne fait pas des actions "contre" mais des actions "pour". Par exemple, nous avons participé à l'organisation d'un stage Israël – Palestine il y a quelques années.

Modifications à faire sur le site d'Animath

Il serait pertinent de mettre plus en avant sur le site de l'association les actions internationales dont Animath participe à l'organisation. D'ailleurs, le lien vers le stage en Palestine ne fonctionne plus, il faudra le remplacer. Anaïs Meunier propose d'écrire plus visiblement sur le site qu'Animath aide les associations et clubs de n'importe quel pays. Il existe déjà une phrase de ce type, elle pourrait être mise plus en valeur : "de contribuer à la représentation, vis-à-vis des pouvoirs publics, organismes de recherche, et plus généralement toutes instances concernées par la promotion et la diffusion des mathématiques en France et à l'étranger des activités de ses adhérents et des associations et organisations partenaires".

Nous pourrions également préciser que l'association est un opérateur de l'État français. Animath a été créée à l'initiative du ministère de l'éducation Nationale et de quelques autres associations et fondations, en particulier pour sélectionner l'équipe qui représente la France aux olympiades internationales et représenter notre pays auprès des instances de l'IMO. Lorsque nous nous exprimons ou votons à l'IMO, nous le faisons par délégation.

A titre d'exemple, Rémi Lesbats a rappelé que Animath est intervenu efficacement dans le débat qui a eu lieu à l'IMO au sujet de l'équipe représentant la Russie, non pas pour imposer son exclusion ou son inclusion, mais pour faire respecter un processus démocratique de décision.

Enfin, Edwige CYFFERS propose d'ajouter dans la section "qui sommes-nous" un court texte, qui pourrait être "solidarité avec toutes les victimes de conflits ou de crises, nous serons toujours en faveur de rassembler les jeunes de tous horizons au travers des mathématiques".

Rédaction d'une charte

La lettre a dû être produite dans un délai très court et mériterait d'être légèrement modifiée, notamment pour la rendre plus neutre (élargir à tous les conflits mondiaux, pas seulement celui entre Israël et Palestine). Edwige Cyffers propose de s'appuyer sur les points suivants :

- La volonté de respecter et de faire respecter des débats démocratiques pour les positionnements politiques mathématiques.

- La volonté pour le positionnement d'Animath de valoriser des actions qui favorisent le plus d'inclusion possible et la diffusion la plus large des mathématiques.

- Une indépendance la plus grande possible au niveau individuel et des différentes actions.

Cela pourrait prendre la forme d'une charte, un texte élaboré mais pas trop long, afin de faire une ligne de conduite de l'association. Aline CAHUZAC rappelle que "l'objectif doit être de préserver nos marges de manœuvres opérationnelles, ce qui passe par ménager nos partenaires institutionnels (étatiques ou non) et surtout par ménager nos bénévoles, c'est-à-dire faire l'effort de communiquer avec eux sans ambiguïtés ni inconfort".

Nous avons finalement décidé d'organiser des groupes de travail pour rédiger une trame de cette charte et ensuite partager le document afin que les personnes intéressées puissent apporter des modifications ou des commentaires.

Perrine Chadeyras

Secrétaire générale

Animath
IHP - 11 rue Pierre-et-Marie-Curie
75231 Paris CEDEX 05
+33 (0)1 44 27 66 70
Siret : 43159836600018
www.animath.fr